



Conseiller.ère en services adaptés

N° de concours : 2425-PR-016 | N° de poste : 924-229-03

Service: Centre de consultation et de soutien aux étudiants (CCSÉ)

Statut : Personne professionnelle régulière à temps complet

Supérieur immédiat : Stéphane Nantel

Ancienne titulaire : Cathia Labrie

Période : Dès que possible;

Salaire : 53 876\$ à 95 479\$ par année;

Horaire : Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30, la personne doit être disponible en soirée à l'occasion;

Lieu de travail : 3800, rue Sherbrooke Est, Montréal.

Fonctions

Sous l'autorité de la direction adjointe du Centre de consultation et de soutien aux étudiants, la personne titulaire de ce poste assume les fonctions de conseiller auprès des étudiants présentant une situation de handicap. La conseillère ou le conseiller en services adaptés intervient auprès des étudiantes ou étudiants de la formation régulière et de la formation continue qui vivent avec une limitation fonctionnelle soit sensorielle, motrice, organique ou neurologique.

L'emploi comporte des fonctions d'analyse, de soutien, d'animation et de conseils relatifs aux étudiants en situation de handicap. Elle ou il collabore à la planification, au développement, à l'implantation et à l'évaluation de l'organisation et de l'offre de services à ces étudiants et étudiantes, en plus d'assurer des fonctions d'accueil, de référence et de soutien aux apprentissages.

La conseillère ou le conseiller en services adaptés vise à ce que l'étudiante ou l'étudiant en situation de handicap puisse s'intégrer dans son parcours scolaire tout en palliant ses limitations en complémentarité avec les intervenants des services de consultation et de l'intervention et les professeurs.

Principales tâches et activités

- Analyser les besoins de l'étudiant et élaborer/réviser un plan d'intervention dans lequel sont identifiés des mesures d'accommodement;
- Faire l'analyse des différents rapports d'évaluation médicale, neuropsychologique, etc. pour en dégager les répercussions, entre autres, en classe;
- Effectuer la tenue de dossier afférente;
- Soutenir les enseignants et les autres intervenants concernés dans l'exercice de leurs responsabilités face à ces étudiants;
- Évaluer la situation et offrir du soutien aux étudiants référés qui auraient besoin de faire établir un diagnostic par un spécialiste de la santé;
- Collaborer, si nécessaire, avec les intervenants du milieu pour mieux répondre à un besoin particulier d'un étudiant ou pour solutionner un problème ponctuel;
- Au besoin, contacter les partenaires externes concernés;

- Gérer les dossiers et assurer le relais auprès du CCSI;
- Effectuer la demande des mesures particulières qui peuvent être mises en place pour la passation de l'Épreuve uniforme de français (ÉUF) auprès du MELS;
- Préparer, organiser et offrir aux enseignants des ateliers pour mieux comprendre les besoins des étudiants ayant des besoins particuliers;
- Exercer un leadership dans l'appropriation par le milieu de la procédure d'encadrement des interventions faites auprès des étudiants ayant une incapacité;
- Actualiser ses connaissances et ses pratiques quant aux mesures d'accueil et d'accommodement des étudiants et quant au soutien des enseignants.

Accomplir au besoin toutes autres tâches connexes.

Qualifications requises

Scolarité

Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, c'est-à-dire en adaptation scolaire, en orthopédagogie, ou en orthophonie ou un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Exigence

- Maîtriser la langue française à l'oral et à l'écrit. La personne doit réussir le test écrit;
- Posséder des connaissances des différentes limitations (psychologique, sensorielle, motrice, neurologique, organique, santé mentale et trouble d'apprentissage);
- Être à l'aise de faire des présentations orales en grand groupe;
- Démontrer des aptitudes relationnelles : facilité à entrer en contact avec les étudiants, les enseignants et les autres intervenants du Collège.

Atout

Connaissance du milieu collégial et de la clientèle.

Le Collège de Maisonneuve souscrit à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics pour les personnes visées, soit les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

Seuls les candidats retenus, lors de la présélection, reçoivent un appel afin d'être convoqués au(x) test(s) de sélection et à l'entrevue.

COMMENT POSTULER?

Les personnes intéressées doivent postuler sur l'affichage numéro 2425-PR-016 avant 16 h 30, le 29 septembre 2024, à <https://www.cmaisonneuve.qc.ca/emploi/offres-demploi/>.

À PROPOS DU COLLÈGE DE MAISONNEUVE

Le Collège de Maisonneuve est un établissement d'enseignement supérieur reconnu pour la qualité de ses programmes ; et centré sur la réussite éducative de ses 7 000 étudiants, jeunes et adultes. Bien campé dans son quartier, le Collège de Maisonneuve se veut accueillant et sans frontière pour que l'on s'y sente comme chez soi. Une vie interculturelle active contribue au dynamisme de Maisonneuve et enrichit la communauté.

En considérant ses trois centres collégiaux de transfert de technologie, le Collège figure parmi les acteurs influents ; en matière de recherche, d'innovations sociales, scientifiques et technologiques, contribuant à l'essor des organisations d'ici et d'ailleurs.

LE COLLÈGE DE MAISONNEUVE, C'EST COMME CHEZ SOI AVEC...

DES CONDITIONS GAGNANTES POUR S'ÉPANOUIR:

- Facile d'accès en transport en commun
- Possibilité de télétravail
- Politique de conciliation travail-famille
- Horaire de 35 heures par semaine ou moins
- 20 jours de vacances annuelles et 13 jours fériés (Jusqu'à 2 mois de vacances pour les enseignants)
- Banque de congés maladie et sociaux
- Régime de retraite (RREGOP)
- Assurances collectives
- Remboursement du perfectionnement et des frais de scolarité
- Programme d'aide aux employés
- CPE La Vermouilleuse (priorité aux employés)
- Rabais de 30 % pour l'inscription d'une activité physique
- Tarifs préférentiels (Appel, Rogers, Énergie Cardio, etc.)

UNE VOLONTÉ D'ÉQUITÉ, DE DIVERSITÉ ET D'INCLUSION

Le Collège est signataire de la charte Dimensions et souscrit à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics.

200 000 PI2 POUR SE DÉGOURDIR

- Jardin intérieur
- Bibliothèque
- Cafétéria
- Gymnase
- Salle de musculation
- Piscine
- Librairie
- Clinique de santé en hygiène dentaire et en soins infirmiers

DES ACTIVITÉS GRATUITES POUR ÉCHANGER ET SE DIVERTIR:

- Conférences
- Expositions
- Spectacles
- Activités sociales et de reconnaissance

8 000 PERSONNES POUR SE SOUTENIR:

- 1000 employés
- 7 000 étudiants
- + de 10 services administratifs
- + de 20 départements d'études

